

tenue sous la présidence de Monsieur Myara, assisté(e)
de Monsieur Facon et Monsieur Garcia, Conseillers
En présence de Monsieur Beyls, Rapporteur public
Madame Katarynezuk, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2402164	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire annuler l'arrêté PC 00613724E0001 en dat du 26 février 2024 autorisant la construction d'une maison individuelle avec piscine sur un terrain sis 3 chemin de la Navette à Speracedes		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		SELARL CABINET FRANCK BANERE
Défendeur	COMMUNE DE SPERACEDES SV2M PROMOTION	SELARL CABINET FRANCK BANERE Maître FIORENTINO Christophe (Cour) CABINET SZEPE TOWSKI
02)	DOSSIER N° 2401845	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire Demande de préjudice d'un montant de 37 302,76 euros suite au refus PC 00602620E0001 du 24/3/20 concernant la construction d'une maison individuelle plain pied + piscine située 555 chemin de Pouveresse- 06530 CABRIS		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître ASTRUC Denis (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CABRIS	LORENZI ET ASSOCIES

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2404160	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté du 28 février 2024 portant non opposition à DP 00601824B0013 implantation d'un relais téléphonique situé chemin de la Valmasque 06410 BIOT		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		SCP EGLIE-RICHTERS
Défendeur	COMMUNE DE BIOT	MAIRE
	CELLNEX	KATAM Avocats
	SOCIETE BOUYGUES TELECOM	KATAM Avocats
04)	DOSSIER N° 2403064	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire Annulation de la décision de préemption de la Commune de Mandelieu La Napoule en date du 21 mai 2024 concernant un bail commercial situé au 707 avenue de Cannes 06210 Mandelieu La Napoule		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL DERNIER VOEU	SCP EGLIE-RICHTERS
	SCI NOSBE	SCP EGLIE-RICHTERS
Défendeur	COMMUNE DE MANDELIEU LA NAPOULE	Maître PALOUX Louis-Jérôme (Cour)
05)	DOSSIER N° 2600637	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté PC 0060272400074 du 29 juillet 2025 accordant à la SAS Promoca l'autorisation de construire un ensemble immobilier de 29 logements collectifs dont 9 logements sociaux sur un terrain situé 7 chemin des Espartes cadastré AX0373 AX0374 AX0029 à Cagnes sur Mer		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES LE MAGDELEINE PAR SON SYNDIC LE CABINET JC DOR SARL	DELAGE - DAN - LARRIBEAU - RENAUDOT
Défendeur	COMMUNE DE CAGNES SUR MER	Maître FIORENTINO Christophe (Cour)
	SAS PROMOCA	DEMES AVOCATS

10 heures 30

06)	DOSSIER N° 2600639	RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté PC 0060272400074 du 29 juillet 2025 accordant à la SAS Promoca l'autorisation de construire un ensemble immobilier de 29 logements collectifs dont 9 logements sociaux sur un terrain situé 7 chemin des Espartes cadastré AX0373 AX0374 AX0029 à Cagnes sur Mer

Nom des parties

Demandeur

Défendeur

COMMUNE DE CAGNES SUR MER
SAS PROMOCA

Représentants des parties

DELAGE - DAN - LARRIBEAU - RENAUDOT
Maître FIORENTINO Christophe (Cour)
DEMES AVOCATS

Arrêté le 12/08/2026

La présidente du tribunal

Signé

Marianne Pouget